

## COORDONATEUR SÉCURITÉ et Protection de la Santé

### Pourquoi choisir cette formation ?

L'objectif de la LP CSPS est de former des **Coordonneurs Sécurité et Protection de la Santé** de niveau II capable de :

- Intervenir lors d'un chantier lorsque plusieurs entreprises y prennent part.
- Mettre en place les mesures générales de sécurité en concertation avec le maître d'œuvre
- S'occuper de l'accueil des entreprises sur la zone de travail, inspecter le chantier avec le chef de chantier, Procéder à des inspections pour chaque entreprise
- Mettre à jour le plan général de coordination et le dossier de maintenance et d'interventions ultérieures
- Organiser le passage des consignes, la coordination des activités et la coopération entre les entrepreneurs
- Ouvrir le RJC (Registre-journal de la coordination) et le tenir à jour
- Préparer le dossier d'intervention ultérieure sur l'ouvrage (DIUO) et le remettre au moment de la réception de l'ouvrage
- Établir le plan général de coordination
- Faire établir par les entreprises PPSPS
- Établir le projet de règlement intérieur du CCISST (Collège Inter-entreprises de Sécurité, Santé et des Conditions de Travail)
- Définir l'utilisation des moyens communs comme les appareils de levage, les installations générales...



### Pour quelles compétences ?

Placé sous la responsabilité du maître d'ouvrage, le Coordonnateur SPS intervient selon les termes d'un contrat qui précise le contenu de sa mission, les moyens mis à sa disposition ainsi que son autorité vis-à-vis des différents intervenants. Les missions du Coordonnateur SPS, les conditions et modalités d'exercice de ses missions ainsi que les compétences à posséder et la formation nécessaire pour acquérir celles-ci sont définies aux articles R. 4532-11 à R. 4532-37 du Code du travail.

Le Coordonnateur SPS met en œuvre les mesures de coordination SPS au cours de l'une et/ou de l'autre des deux phases (phase de conception, phase de réalisation) des opérations de bâtiment et de génie civil.

Selon l'attestation de compétence Niveau II, le CSPS intervient sur les chantiers excédant 30 jours ouvrés dont l'effectif dépasse 20 travailleurs à un moment donné et dont le volume prévu de travaux est supérieur à 500 jours/hommes.

## Quelles sont les matières enseignées ?



FORMASUP  
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR



CFA  
ÉPURE  
MÉDITERRANÉE

REGION  
SUD  
PROVENCE  
ALPES  
COTE D'AZUR



### UE1 Interagir dans le domaine du Batiment Travaux Publics en intégrant les exigences réglementaires de son environnement professionnel

- Techniques de communication
- Conduite de projet BGC
- Rôles et Responsabilité des différents acteurs dans la BGC
- Aspects juridiques et réglementaires dans le BGC

### UE2 Evaluer les risques professionnels et environnementaux

- Evaluation des risques professionnels et plan d'actions de prévention
- Expertise scientifique et technique pour la prévention des risques environnementaux et de l'Hygiène des Chantiers
- Aspects technologiques du BGC, mode de construction et maintenance

### UE3 Mener un projet dans le champ de BGC

- Formation CSPS niveau III
- Mener un projet en utilisant le BIM dans le champ de BGC

### UE4 Management d'un chantier BGC de la phase préparatoire à la phase chantier

- Phase conception d'un chantier
- Phase réalisation d'un chantier
- Phase post chantier

### UE5 Formation CSPS Niveau II

- Formation CSPS conception
- Formation CSPS réalisation

### UE6 Manifester les compétences d'un Coordinateur Sécurité et Protection de la Santé en milieu professionnel

- Alternance

### UE 7 Projet tutoré

- Projet tutoré

## Comment sont organisées les études ?

La Licence professionnelle est organisée en approche par compétences. Elle est accessible en alternance (dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'un contrat d'apprentissage), en formation continue (dans le cadre d'une reprise d'études) et en VAE. Le programme pédagogique est de 450 heures pour l'enseignement et de 150 heures pour le projet tuteuré. Le rythme de l'alternance est de 1 mois en entreprise / 1 mois à l'IUT au semestre 5 (périodicité donnée à titre indicatif) ; semestre 6 majoritairement en entreprise.

## Comment postuler ?

La sélection des candidats se fait sur dossier et entretien individuel de titulaires de BAC+2 scientifique : DUT GCCD ou HSE, niveau équivalent reconnu par la Commission de Validation des Acquis. **Rendez-vous dès fin février sur le portail e-candidat accessible sur le site Internet de l'IUT :** <https://iut.univ-amu.fr>

## Contacts

IUT d'Aix-Marseille site de La Ciotat  
avenue Maurice Sandral BP 156  
13708 La Ciotat  
Responsable de la formation : Sandrine Gallo  
Tél. : 04.13.94.23.30 / 33  
[iut-aix-hse@univ-amu.fr](mailto:iut-aix-hse@univ-amu.fr)



Les +  
du Campus  
LA CIOTAT

Situé dans une ville balnéaire à échelle humaine, le département HSE est installé dans des locaux récents (bibliothèque universitaire, WiFi, salle de sport, cafétéria,...). Il dispose de salles de travaux pratiques équipées de matériels scientifiques de pointe